

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 avril 2013

Absents : Claire CHAZELLE (pouvoir donné à Michèle SAUVIGNET), Laurent VILLARD et Henri DURAND (pouvoirs donnés à Louis BOUCHET).

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

1 – Délibérations

- **Mise en non-valeur d'une créance de 84,40 € (assainissement 2005) en application de la commission de surendettement du 13/12/2012 notifiée le 04/04/2013.**
- **CCPA : nombre de sièges pour 2014**

La nouvelle composition des conseils communautaires entrera en vigueur après les prochaines élections municipales de 2014. Elle est déterminée par la loi de réforme des collectivités (loi RCT N°2010-1563 du 16 décembre 2010) modifiée par la loi du 31 décembre 2012 relative à la représentation des communes (loi n°2012-1561 dite loi Richard).

Pour nos 18 communes (13 385 habitants), le nombre de sièges répartis automatiquement serait de 31. Néanmoins dans le cadre d'un accord local, ce nombre pourrait atteindre 38.

Le CM de Marcilly-le-Châtel se prononce pour 38 sièges (8 voix pour, 1 voix contre).

- **Terrains Guillot Anne-Marie et Jean**

1- Cession de terrain pour 1 euro au chemin des Violettes, montée du Ravat. Courrier du 17/04/2013 de Maître Régent sur vente Guillot 118240 PR-AT

2- Terrain du Gipon : Examen d'une déclaration préalable présentant un plan de division.

Refus du CM à l'unanimité pour viabiliser le chemin rural longeant le ruisseau "Merdary" au Gipon qui permettrait d'accéder par une parcelle non constructible à une parcelle constructible, placée en arrière.

La commune ne peut engager des dépenses aussi importantes, alors que l'accès de la parcelle constructible est possible à partir de l'impasse du Merdary, viabilisée, située au-dessus.

Le CM préconise aux propriétaires une redistribution plus judicieuse des parcelles.

2 – Intercommunalité

- **Budget**

Voté par 2 abstentions contre 45 voix avec un fonds de péréquation intercommunal à 0. Examen en cours des causes de cette suppression de dotation.

- **Pôle Petite Enfance**

1^{er} examen des appels d'offre. Vérification en cours avant notification. Pour la Dotation des Equipements Ruraux (DETR) la décision devrait être prise par la commission départementale le 15 mai prochain. La décision d'engagement des travaux pourrait être prise au conseil communautaire du même jour.

- **Ordures ménagères**

A l'issue du conseil communautaire du 10 avril 2013, les élus ont jugé inacceptable vis-à-vis de la population, l'augmentation de la collecte sur le lot N°2 du marché (2013/2018). Ils n'ont pas autorisé (par 5 voix pour 33 voix contre et 7 abstentions) M. le Président de la CCM à signer l'acte d'engagement. Ce lot est dès lors déclaré sans suite.

Le conseil communautaire du 29 avril 2013 à Boën proposera de préparer et valider une nouvelle consultation pour le lot n°2, "collecte et transfert des déchets ménagers résiduels, collecte et transfert des déchets ménagers recyclables (hors verre), collecte et transfert des déchets du marché".

3 – AVAP

L'étude se poursuit. Prochaine réunion le 22 mai 2013 à 14 h 30.

Rappel

M. Le Maire et son CM invitent la population désireuse de s'informer, à venir consulter en mairie, les documents avec plans et photos à l'appui, pour comprendre l'intérêt de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Ils rappellent qu'une enquête publique aura lieu avec nouvelle réunion et permanence d'un commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif pour enregistrer les remarques des administrés. Ils déplorent la campagne de dénigrement engagé par un ancien élu.

4 – Travaux

• Relais du Châtel

Le programme est suivi, malgré un petit retard sur le lot “électricité”.

Prochaine réunion de chantier : 15 mai 2013 à 14h

• Assainissement des Rameys

- Les travaux d'assainissement de la partie basse par l'entreprise 3DTP, auront lieu courant 2013. Une subvention de l'ordre de 50% du montant pour la mise en séparatif nous est accordée par l'agence de l'eau Loire Bretagne.

- Le goudronnage de cette partie interviendra ensuite en automne avec la mise en œuvre du programme voirie 2013.

Le CM prend une délibération pour les entreprises retenues 3DTP et LRA afin de leur notifier.

• Opération : numérotation des voiries

Un ajout à la liste des dénominations de voies: le chemin César

Le travail préparatoire est terminé, les plaques de voies (88) et numéros (565) sont commandées.

• Voirie 2013

Règlement des voies : 1^{ère} 2^{ème} partie des Rameys et Say en Automne – appel d'offre à lancer

Eclairage public :

- deux points d'éclairage à Say
- déplacement du projecteur à La Brandisse (travaux chez R. CHAZAL)

• École

Des travaux d'isolation des plafonds sont à envisager à l'école avec le changement de la chaudière du bâtiment Nord. Un examen avec le SIEL permettra d'arrêter la période des travaux nécessaires ainsi que la détermination du montant à affecter au financement dû par le SIEL sur le produit des panneaux photovoltaïques.

5 - SIEL

• Questionnaire sur véhicule électrique

La commune est consultée sur 2 points :

1- La commune est-elle favorable pour installer une borne ? Le CM répond : OUI

2- La commune envisage-t-elle d'acquérir un véhicule électrique ? Le CM répond : Pourquoi pas mais nous attendons de connaître le coût d'investissement et d'utilisation.

6 – Aménagement « Grand Coin »

M. le Maire et son CM, soucieux de mettre en valeur l'entrée du village en venant de Boën, réfléchissent à un aménagement du « Grand Coin » pour améliorer l'entrée du village. Examen des maquettes proposées par un expert. A suivre.

7 – Participation à concours

• Économie d'énergie

Questionnaire à remplir pour la labellisation du village par l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nature.

• Moyens de communication

- Enquête sur les marchés locaux par le Syndicat des Pays du Forez, commission agriculture : pour le petit marché à Marcilly Le Châtel, un producteur (volailles Mme GIRAUDIAS) présent sur 3 autres marchés.

- Inscription au 12^{ème} trophée de la communication Rhône Alpes.

• Fleurissement du village

Nous avons obtenu le 5e prix de notre catégorie, à savoir, un bon d'achat de 61 € en végétaux chez un pépiniériste qui participe à ce concours. Le diplôme sera affiché à la Bascule.

8 - Divers

- Inauguration de la passerelle de la Baume : samedi 4 mai à 14 h 30
- Pouilly les Feurs : samedi 7 septembre, pétanque des élus
- Fête du Bœuf : 4 et 5 mai par les « Toqués du Châtel » à la carrière de Sainte Anne.
- Boënnale du livre : 16 mai
- Musique Astrée : 16 juin à partir de 11 h. Promenade animée autour du site de Sainte Anne. Apéritif champêtre en musique.
- Fête locale : 21 juillet
- Sortie du personnel et du conseil : 28 septembre

Prochain conseil municipal le 31 mai à 20 heures.